

Appel à projet MSH Val de Loire 2019 (13^e appel)

La Maison des Sciences de l'Homme Val de Loire lance son XIII^e appel à projets, conformément à ses missions et dans le cadre de sa vocation à développer l'**interdisciplinarité**, les **recherches transversales** entre équipes de recherche en SHS et en Sciences (théoriques et/ou appliquées), tout en promouvant une action forte à l'**international**.

Cet appel a pour but prioritaire l'émergence de nouvelles thématiques de recherche qui peuvent **éventuellement** s'inscrire dans les axes transversaux de la MSH Val de Loire (**Villes et études urbaines ; Monnaie et finance ; Invention et réinvention de la pensée et de l'action environnementale ; Mutation des normes ; Modèles, modélisation, simulation**). Tous les membres des laboratoires de son périmètre peuvent répondre à cet appel à projets, qu'ils soient enseignants-chercheurs, chercheurs ou ingénieurs.

Les projets retenus pourront bénéficier d'un financement annuel à hauteur maximale de 5000 euros.

Critères bonifiants :

- caractère innovant des projets
- collaboration entre équipe(s) de la MSH VdL et une (ou plusieurs) équipe(s) du réseau des MSH
- collaboration entre équipe(s) de la MSH Val de Loire et un laboratoire en Sciences et/ou TIC
- collaboration entre équipe(s) de la MSH Val de Loire et un (ou plusieurs) laboratoire(s) étranger(s)

Modalités de dépôt du projet :

- Les dossiers de réponse sont à remplir à l'aide d'un formulaire en ligne disponible à l'adresse <http://aap.msh-vdl.fr/> ; ils doivent être imprimés avec les annexes, signés, puis **envoyés par mail** à **Lydia SEABRA, secrétaire générale de la MSH, et à Laurence RAGEOT, coordinatrice de l'atelier numérique**.
- La date limite de soumission des projets est fixée au **9 novembre 2018**.

Autres informations :

- La sélection des projets aura lieu courant des mois de février-mars 2019.
- La subvention sera versée en une fois au laboratoire porteur du projet qui en assurera la gestion.
- Le porteur de projet s'engage à venir présenter son projet lors de la Journée Scientifique de la MSH qui se tiendra **en 2020**.
- Au terme du financement du projet (année N+1 après la réception de la totalité subvention), il sera demandé au porteur de fournir un bilan scientifique et financier.
- Le porteur s'engage à faire mention de la MSH Val de Loire sur les supports liés au projet (logo sur affiches et programmes, HAL, publications)
- Le porteur s'engage également à informer la MSH Val de Loire de toute publication produite pendant et après le projet, ainsi que du dépôt de candidature lors d'AAP régionaux, nationaux et internationaux. Le porteur informera la MSH Val de Loire de toute action/manifestation scientifique en lien avec le projet émergeant en question.

Lydia SEABRA, secrétaire générale de la MSH, et Laurence RAGEOT, coordinatrice de l'atelier numérique, sont à votre disposition pour vous accompagner dans la formulation de la réponse à cet appel.

Chiara LASTRAIOLI
Directrice de la MSH Val de Loire